

Séance du 12 février 2021

**L'an deux mille vingt-et-un
Le douze du mois de février à 20 heures 30**

Les membres du conseil municipal de la commune de VOUHARTE se sont réunis à la mairie en séance à huis clos, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : M. Frédéric BASSET, M. Jacques MAGNANT, M. Michel PELISSIER, Mme Béatrice FETIS, Mme Marie-Sophie LESCURE, Mme Angélique LEVEQUE, M. Cédric MASFRAND, M. Éric CABALLERO, M. Luc VALLEE, M. Xavier MOINARD

Étaient absents : M. Emmanuel PENOUTY (a donné pouvoir à M. Xavier MOINARD)

Mr CABALLERO Eric a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Date de la convocation : 08 février 2021

M. le maire rappelle les mesures qui sont à respecter durant la période de confinement et les précautions qui sont à prendre pour que la séance ait lieu (mise à disposition : d'une solution hydro alcoolique, des serviettes jetables, des masques de protection et respecter une distance de séparation des personnes d'au moins 1 mètre).

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 15 janvier 2021. Le procès-verbal du vendredi 15 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire informe le conseil des prochaines dates de réunion :

- 19 mars 2021
- 23 avril 2021
- 28 mai 2021
- 02 juillet 2021

Rajout de deux délibérations à l'ordre du jour

- **Suppression du budget CCAS**
- **FDAC 2021**

2021-02-01 Acquisition tracteur communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la séance du 25 novembre 2015, l'ancien conseil a fait l'acquisition d'un tracteur VALTRA afin de remplacer le tracteur RENAULT datant de 1983.

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le tracteur actuel ne convient pas pour effectuer les tâches dévolues à l'agent communal. De plus, de nombreuses réparations coûteuses ont dues être effectué.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de remplacer le tracteur VALTRA par un modèle plus robuste qui conviendra mieux aux travaux demandés tout en sachant que l'emprunt du tracteur VALTRA est arrivé à échéance en 2020 et qu'un nouvel emprunt sera contracté.

Après analyse des offres (3 devis) portant sur les paramètres : prix, délai de livraison, qualité, adéquation avec le travail dévolu et service après-vente, c'est l'entreprise MASSEY FERGUSON qui à l'offre la plus satisfaisante.

Après négociation et reprise du tracteur VALTRA A 63 pour la somme de 22 000 € HT, la société MASSEY FERGUSON 5709 a été retenue pour son devis de 49 700 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder ce devis et d'autoriser M. le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

2021-02-02 Emprunt pour le financement du tracteur MASSEY FERGUSON et de ses accessoires

Le financement pour l'acquisition du tracteur MASSEY FERGUSON 5709 nécessite le recours à l'emprunt.

Trois organismes bancaires ont été sollicités : le crédit agricole, le crédit mutuel et la caisse d'épargne.

Après analyse des offres, la commune a retenue l'offre du crédit mutuel qui se détaille comme suit :

Montant du prêt en euros	60 000.00 €
Objet	Financement matériels
Durée	72 mois
Taux fixe	0.20 %
Périodicité des échéances	Annuelle
Type d'amortissement	Progressif
Montant des échéances	10 070.12 €

Les échéances feront l'objet d'une inscription financière au budget.

Après analyse financière et discussion le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition du crédit mutuel et autorise Mr le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

2021-02-03 Suppression du budget CCAS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à la loi N°2015-991 portant une nouvelle organisation territoriale de la république dite loi NOTRE, publiée au journal officiel le 8 août 2015, l'article 79 supprime pour les communes de moins de 1500 habitants l'obligation légale de créer un centre communal d'action sociale (CCAS).

Suite au débat lors du conseil municipal du 15 janvier 2021 et suite au courriel d'information du 20 janvier 2021 de Mme HENDRYCKS, perceptrice de Mansle qui a été envoyé à chaque conseiller municipal, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de supprimer le budget CCAS à partir du 1^{er} janvier 2021, de transférer la compétence action sociale sur le budget principal de la commune et de créer une commission action sociale en conservant tous les membres de l'ancien CCAS.

Monsieur le Maire demande aux Membres du Conseil Municipal de se prononcer.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à 10 voix POUR et 1 voix CONTRE :

- De supprimer le budget CCAS à partir du 1^{er} janvier 2021 et de transférer la compétence action sociale sur le budget principal de la commune.
- De créer une commission action sociale représentée par tous les membres de l'ancien CCAS
- De donner pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes les dispositions et signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2021-02-04 FDAC 2021

Monsieur le Maire rappelle que la commune de VOUHARTE a décidé de confier à la Communauté de Communes Cœur de Charente l'exécution, le suivi et le contrôle du programme de travaux de voirie au titre du FDAC 2021 pour le chantier chemin du Chez-Nous.

Montants des travaux :

- Chemin du Chez-Nous : 15 485.49 € HT

Décomposé comme suit :	PRIX HT
- Chemin	11 375.29 €
- Entrée n°210	743.90 €
- Entrée n°170	707.02 €
- Entrée n°140	1 144.82 €
- Entrée n°171	302.66 €
- Bordure entre n°170 et 140	1 211.80 €

Après discussion et délibération, le Conseil municipal décide à l'unanimité de confirmer les travaux dans les conditions précisées ci-dessus.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Lettre anonyme :

Une lettre a été déposée dans la boîte aux lettres de la mairie en date du lundi 25 janvier. Mr le Maire fait lecture de la présente et donne une copie de la lettre à chaque conseiller municipal.

- Défibrillateur :

La commission d'attribution des offres pour l'acquisition de défibrillateurs pour le compte des communes a eu lieu vendredi 15 janvier. Le prestataire choisi est la société FND Cardio Course avec le DAE « CR2 » de la marque LIFEPAK. Le montant s'élève à 980 € HT (DAE + boîtier simple) et 1 190 € HT (DAE + boîtier chauffant) hors coût d'installation (105 € HT). Chaque DAE sera livré avec sa sacoche, le kit de secours et le kit magnétique.

- Eau potable :

La SAUR nous a indiqué que l'eau de la Charente était passée dans le réseau d'eau. L'eau n'était donc plus potable du 04 février au 10 février 2021. Des distributions de packs d'eau remis par la SAUR ont été effectués le 04, 05, 06, 08, 09 et 10 février.

- Boîte à idée :

Nous avons quelques retours. Le maire donne lecture d'un mail.

- Grange des Sablons :

Des plantations vont être faites autour de la grange des Sablons. Le devis des pépinières charentaises pour un montant de 888.80 € HT a été accepté. La livraison est prévue pour le vendredi 19 février. L'entreprise REGEON a terminé le nivellement du parking. Le conseil souhaite poser une clôture en ganivelles. Un devis sera demandé à une société spécialisée.

- Terrasse du multiple rural :

Le maire donne lecture de la réponse négative de la CDC quant à la prise en charge financière du projet. Les travaux seront donc pris en charge par la commune suite au vote du budget.

- Balade nature et patrimoine :

Le compte-rendu est arrivé à la mairie.

- Réserve communale :

La déclaration préalable a été réalisée par l'architecte, Mr RAMPNOUX. L'ABF a donné un avis favorable de principe.

- Bruit et vitesse rue principale :

Un rendez-vous avec l'ADA a eu lieu à la mairie. Plusieurs projets ont été abordés afin de réduire la vitesse de la rue principale.

Marquage au sol avec de la résine, pose d'un affichage kilométrique solaire devant la mairie, alternat comme devant chez Mme FETIS. L'ADA propose la possibilité de faire 2 alternats avec 3 places de parking lors des travaux de réfection de la route départementale

Des devis vont être demandés pour des balisettes de chicanes provisoires.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23h30.

RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS

N° de la délibération	OBJET
2021-02-01	Acquisition tracteur communal
2021-02-02	Emprunt pour le financement du tracteur MASSEY FERGUSSON et de ses accessoires
2021-02-03	Suppression du budget CCAS
2021-02-04	FDAC 2021

TABLEAU DES SIGNATURES

NOM Prénom	Signature
M. Frédéric BASSET, Maire	
M. Jacques MAGNANT, Adjoint	
M. Michel PELISSIER, Adjoint	
M. Éric CABALLERO	
Mme Béatrice FETIS	
Mme Marie-Sophie LESCURE	
Mme Angélique LEVEQUE	
M. Cédric MASFRAND	
M. Xavier MOINARD	
M. Emmanuel PENOUTY	A donné pouvoir à M. Xavier MOINARD
M. Luc VALLEE	